**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 03 mai 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU NIGER**

 **Madame la Présidente,**

 Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à cellede la République sœur du Niger et la félicite pour la qualité de son rapport national au titre de cette 38ème session de l’EPU.

 Malgré les défis sécuritaires auxquels le pays fait face depuis 2015, l’insuffisance de ressources financières et les pesanteurs socio-culturelles entre autres, le Niger continue d’enregistrer des avancées significatives en matière de ratification d’instruments juridiques internationaux, de réforme de son système judiciaire et pénitentiaire, d’affirmation de droits, notamment, à la santé, à l’éducation, à l’alimentation et à la sécurité.

 La délégation sénégalaise, tout en encourageant le Niger à poursuivre les réformes judiciaires et institutionnelles de manière à les rendre conformes aux standards internationaux, voudrait lui soumettre les recommandations ci-après :

* Redoubler d’efforts en vue d’accroître la représentation des femmes dans les postes de décision, notamment, au sein des institutions législatives, exécutives et judiciaires ; et
* Prendre les mesures nécessaires en vue de faciliter l’accès des populations à faibles revenus à un logement décent.

Pour conclure, le Sénégal, tout en souhaitant plein succès au Niger dans la mise en œuvre des recommandations acceptées, appelle la Communauté internationale à lui accorder tout le soutien nécessaire.

**Je vous remercie.**